



BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Responsable de la rubrique Francisco Muñoz-Pérez
Avec le concours de Dominique Diguët du service de la documentation de l'Ined

GENRE : HISTOIRE, INÉGALITÉS (1)

Thème coordonné par Marion Maudet, Gaëlle Meslay, Alice Olivier et Anne Paillet
Unité « Démographie, genre et sociétés »

- A.-M. SOHN** • La Fabrique des garçons. L'éducation des garçons de 1820 à aujourd'hui 592
Analysé par Marie Mengotti
- L. BERENI** • La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir..... 595
Analysé par Simon Massei
- F. GALLOT** • En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société 598
Analysé par Christine Hamelin
- É. MACÉ** • L'Après-patriarcat 601
Analysé par Marie Bergström
- M. PREARO** • Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France..... 604
Analysé par Matthias Thibeaut
- S. BURGNARD** • Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970 607
Analysé par Cécile Thomé
- L.H. FINCHER** • Leftover Women. The Resurgence of Gender Inequality in China 610
Analysé par Sandra V. Constantin
- D. DUSSY** • Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste, Livre 1..... 613
Analysé par Amélie Charruault

SOHN Anne-Marie, 2015, *La Fabrique des garçons. L'éducation des garçons de 1820 à aujourd'hui*, Paris, Textuel, 160 p.

La Fabrique des garçons est un album publié en 2015 par Anne-Marie Sohn, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'École normale supérieure de Lyon et spécialiste de l'histoire du genre, de la vie privée et des jeunes. C'est un beau livre, richement illustré, qui rappelle les manuels d'histoire utilisés dans l'enseignement secondaire. En effet, il met en regard, dans un ordre chronologique et thématique, des analyses historiques et des documents, souvent iconographiques, pour les étayer. Les sources exploitées sont variées : études sur le folklore, photographies et correspondances privées, documents publicitaires, articles et illustrations de presse, littérature, archives relatives aux lieux publics (écoles, casernes, espaces publics, lieux de sociabilité...). Il constitue donc un bon ouvrage de vulgarisation, instructif et attrayant, aussi agréable à lire qu'à parcourir visuellement.

Il est présenté comme l'« exact pendant » de l'ouvrage *La Fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, publié par les historiennes Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, aux mêmes éditions, en 2010, et réalisé selon les mêmes modalités. En réalité, il couvre une période deux fois plus longue, de 1815 à nos jours, et le découpage chronologique, en trois parties lui aussi, est plus ample.

L'ouvrage tente de fournir une synthèse de la construction sociale de la masculinité à l'époque contemporaine, dans une approche à la fois diachronique et thématique. Le dévoilement de ce processus est intervenu plus tardivement que celui de la féminité, dans la mesure où le masculin est confondu avec l'universel et où, malgré leur « monopole de la parole », les hommes sont « peu loquaces sur leur sort ». Or, tout comme pour les femmes, on ne naît pas homme, on le devient, et ce au prix d'une « longue marche, souvent douloureuse ». La masculinité est en effet sans cesse remise en question, au cours d'épreuves permanentes, sanctionnées par des « juges multiples » présents dans toutes les sphères de la société. Dépendant du milieu social et du contexte historique dans lequel elle se déploie, elle est aussi plurielle et changeante. Mais l'auteure insiste surtout sur le « modèle dominant », c'est-à-dire celui qui est perçu comme le plus légitime à chaque époque. L'ouvrage est ainsi divisé en trois parties. Chacune développe des thèmes aussi divers que le corps, la famille, la sociabilité, les loisirs, l'école, le travail ou encore la politique. Nous nous contenterons de mettre en avant les éléments les plus saillants.

La première partie s'étend de 1815 à 1879 et traite « D'une masculinité offensive à son déclin ». La France est alors majoritairement rurale et la mise au travail se fait très tôt, dès l'enfance. Hormis dans la petite enfance, la ségrégation des sexes est forte. L'homo-sociabilité favorise une masculinité « flamboyante, voire agressive ». La violence est présente dans tous les aspects de la vie quotidienne, dans la vie privée comme dans la vie publique. Les plus âgés brutalisent les plus jeunes dans la famille, à l'école et au travail. Dans la sphère politique,

l'instabilité et le recours à la force vont de pair. En effet, l'imaginaire est encore dominé par la guerre et la révolution. Aussi la conscription est-elle plutôt bien accueillie dans la population. Le conseil de révision, qui examine les corps des conscrits, devient un rite de passage validant la masculinité des intéressés : on espère être « bon pour le service », ce qui permet de fonder une famille plus facilement. Avec le temps cependant, le modèle de la « masculinité offensive » décline. Plusieurs facteurs concourent à cela. Les jeunes garçons sont progressivement scolarisés dans des écoles élémentaires publiques. L'économie s'améliore, la démocratie et l'individualisme se développent. La société se dirige alors vers un modèle de masculinité maîtrisé et « civilisé ».

La deuxième partie court de 1880 à 1950 et est intitulée « Former des citoyens sages, instruits et dévoués à leur Patrie ». Durant cette période, les mœurs se pacifient, l'usage de la violence recule et la mixité progresse dans la société. L'école est un vecteur considérable de ces évolutions. En effet, dans le cadre de la Troisième République, elle devient primordiale. Or, elle se donne pour but de favoriser le bien de l'individu comme de la nation, en promouvant des valeurs comme l'ordre, le travail et la discipline. Qui plus est, avec les lois Ferry, elle devient gratuite et l'instruction est obligatoire de 6 à 13 ans : elle est alors perçue comme un moteur d'ascension sociale. Et le certificat d'études, devenu national, valorise l'excellence scolaire. En ce qui concerne les filles, leur présence s'étend à l'école et leur niveau progresse. Cependant, les enseignements sont tournés vers le masculin : ce sont les grands auteurs et les grands héros qui y dominent. Les écoles professionnelles publiques et l'enseignement supérieur, notamment les grandes écoles, sont largement réservées aux garçons. Si la mixité se développe, le masculin domine donc toujours le féminin. Mais le modèle de masculinité dominant n'est plus offensif. Il est plus intellectuel et se construit sous le regard des filles, ce qui a pour effet de renforcer la modération de la violence.

La troisième partie, enfin, s'étire de 1950 à nos jours et aborde « La fabrique des garçons entre mixité et masculin ». Dans un contexte de prospérité économique, de prolongement des études et de libéralisation des mœurs, la mixité prend toujours plus d'ampleur, mais les progrès en termes d'égalité entre les sexes sont contrastés. Si les garçons sont de plus en plus confrontés à la réussite scolaire des filles, ce sont toujours les hommes qui se taillent la part du lion dans les loisirs, les domaines scolaire et professionnel valorisés et la politique. Cependant, les normes corporelles sont plus souples et les comportements sexuels se rapprochent entre filles et garçons. De plus, l'accession des femmes au droit de vote et la fin du service militaire réduisent le nombre de domaines exclusivement masculins. Enfin, l'informatisation et la mécanisation croissante de la production, réduisant l'usage de la force au travail, entament encore la spécificité masculine. Après les Trente Glorieuses, toutefois, dans le contexte de précarisation du monde du travail, les garçons des classes populaires sont les plus touchés. En l'absence d'encadrement par des partis ou des syndicats, leur masculinité devient à nouveau agonistique. Si la masculinité a continué globalement

à se pacifier, une partie de la population retrouve des marqueurs plus anciens et virils.

La masculinité a donc connu de fortes mutations en deux siècles. En dépit de variations et de déclinaisons propres à différents milieux sociaux, on peut déceler un mouvement global de « pacification » des mœurs masculines. Grâce à la démocratisation de la société, au développement de la scolarisation et à une mixité croissante, la masculinité est globalement passée d'un modèle offensif à un modèle maîtrisé, où les frontières avec le féminin sont plus fines.

La lecture de *La Fabrique des garçons*, parce qu'elle permet de comprendre les ressorts des codes masculins actuels, se révèle passionnante. À tel point qu'il nous semble qu'elle pourrait en plus bénéficier d'une bibliographie indicative, afin de la prolonger. En effet, après cette excellente lecture, on a envie de découvrir plus avant l'histoire de la masculinité, en partant de quelques pistes avisées. Autre élément qui pourrait favoriser la lecture pour un public qui n'est pas nécessairement familier des sciences sociales : la présence de définitions en notes de bas de page, ou bien regroupées dans un lexique. Elles permettraient de clarifier le sens de termes savants et/ou issus de la terminologie sociologique, rendant ainsi cet ouvrage accessible au plus grand nombre.

Marie MENGOTTI

BERENI Laure, 2015, *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, Études politiques, 300 p.

Issu d'une thèse soutenue en 2007 *La bataille de la parité* apparaît à la fois comme une contribution à l'histoire du féminisme et à l'histoire politique des femmes. De par son objet –les mobilisations pour la parité politique en France dans les années 1990–, de par sa précision et la diversité des questions qu'il aborde, cet ouvrage intéressera aussi bien les spécialistes du genre, des mobilisations ou du militantisme que les sociologues de l'action publique. Assis sur une enquête sociohistorique multimodale articulant entretiens, passation de questionnaires et travail sur archives, le livre suit globalement une trame chronologique qui couvre la période 1992-2000.

Le succès de la cause paritaire se trouve d'emblée présenté par l'auteure comme une énigme à résoudre : comment expliquer qu'au sortir d'une longue période d'atonie du mouvement féministe et en une courte décennie seulement, une poignée de militantes avançant en ordre dispersé aient obtenu une révision constitutionnelle et le vote d'une loi qui semblait pourtant encore inenvisageable à la fin des années 1980 ? Pour répondre à cette question, Laure Bereni forge une catégorie analytique originale dont la portée déborde le cadre de cette étude. S'inspirant du concept d'« espace des mouvements de sociaux » décrit par Lilian Mathieu, « l'espace de la cause des femmes » défini comme « la configuration des sites de mobilisation au nom des femmes et pour les femmes dans une pluralité de sphères sociales » (p. 17) permet à l'auteure d'appréhender les mobilisations paritaires dans leur historicité, leur épaisseur et leur hétérogénéité à la fois idéologique et sectorielle en y intégrant, en plus des mobilisations spécifiquement féministes, les initiatives émanant de partis, de syndicats, de structures étatiques, du monde religieux, ou encore du milieu intellectuel.

L'étude de l'éclosion et de l'élargissement progressif du mouvement paritaire proposée dans les trois premiers chapitres de l'ouvrage laisse rapidement apprécier la fécondité heuristique du concept d'espace de la cause des femmes. Loin d'être circonscrites aux seuls cercles féministes constitués dans les années 1970, les initiatives pro-parité émanent dès l'année 1992 de sphères diverses : l'arène locale avec la liste « Femmes d'Alsace », le milieu intellectuel féministe avec la publication de l'essai *Au pouvoir citoyennes. Liberté, Égalité, Parité*, la Commission européenne avec la conférence d'Athènes... En dépit de la faiblesse numérique du mouvement et des divisions profondes qui le parcourent déjà, les militantes les plus investies tentent dès cette période de « faire mouvement autour d'une cause marginale » au sein de différentes structures. Si l'éphémère Réseau femmes de 1993 échoue à susciter un mouvement d'ampleur en faveur de la parité, les entreprises militantes lancées quasi simultanément par Gisèle Halimi, Antoinette Fouque ou Yvette Roudy, ainsi que les grandes associations féminines constituées au cours du XX^e siècle, parviennent quant à elles, malgré leurs divergences, à faire exister la question politiquement.

Les chapitres IV à VI, parmi les plus intéressants de l'ouvrage, se situent

dans une analyse traditionnelle des carrières militantes et semblent inviter à un décloisonnement de l'analyse des mouvements sociaux et du militantisme. À travers l'exposé successif d'éléments sociographiques et d'une série de portraits de militantes et de figures intellectuelles, l'auteure propose une immersion dans le mouvement paritaire. L'enquête par questionnaire conduite auprès de 122 militantes révèle trois caractéristiques principales : les enquêtées sont pour une grande partie entrées dans l'espace de la cause des femmes dans les années 1970, ont milité pour cette cause au sein d'un parti politique – de gauche la plupart du temps –, et appartiennent majoritairement aux catégories supérieures. Les convergences militantes étudiées par l'auteure dans le chapitre V l'amènent ensuite à distinguer trois profils : des « héritières de la deuxième vague », des « féministes de partis de gauche » et des « engagées au féminin ». Le concept d'espace de la cause des femmes défini en introduction de l'ouvrage démontre à nouveau ici toute sa valeur heuristique puisqu'entrent dans la dernière catégorie citée des membres d'associations féminines catholiques et des militantes passées par des partis de droite qui, si elles sont pour le plupart restées à distance des groupes féministes de la deuxième vague, n'ont pas moins pris part au mouvement paritaire dans les années 1990.

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage examinent les ultimes reconfigurations de la bataille de la parité, de la mise à l'agenda politique de la loi dans la deuxième moitié des années 1990 jusqu'à son vote le 6 juin 2000. Évitant toute lecture téléologique de cette séquence politique, Laure Bereni s'attache ici à montrer que l'acclimatation de la parité dans le champ politique s'effectue dans un contexte de montée du discours sur l'impératif de modernisation et sur la crise de la représentation, face auxquels la parité apparaît de plus en plus comme une « formule magique pour ressourcer le monde politique ». À gauche plus spécifiquement, la conversion du PS à la parité participe en outre d'une entreprise de reconquête électorale et du recentrement du parti sur les thématiques démocratiques et « sociétales », engagés en début de décennie dans une période de quête d'identité politique.

Si le concept d'espace de la cause des femmes est très utile pour penser les continuités entre mouvements sociaux et militantisme de parti, traditionnellement séparés dans l'analyse, la séquence contestataire récemment ouverte par l'examen et le vote de la loi Taubira sur le mariage homosexuel invite néanmoins à en interroger la portée. Ces dernières années ont en effet été marquées par l'apparition de mouvements féminins conservateurs proches de la Manif pour tous, ayant fait de la préservation de l'idéal féminin et de la complémentarité des sexes le référentiel de leur action. Partant des critères retenus par l'auteure, les Antigones, les Mères-Veilleuses et les membres du collectif Journées de Retrait de l'École lancé par Farida Belghoul, pour s'être mobilisées en tant que femmes et pour les femmes, seraient toutes à même de revendiquer à bon droit leur appartenance à l'espace de la cause des femmes, en dépit même de leur profond antiféminisme. Comme souvent, la souplesse de ce concept constitue donc éga-

lement sa principale faiblesse : s'il permet ici à l'auteure d'envisager les mobilisations paritaires dans leur diversité et leurs contradictions, il conduit également, sitôt qu'on l'adapte à de nouveaux objets d'études, à placer dans une même catégorie des mouvements radicalement opposés, et perd ainsi de sa valeur heuristique.

La bataille de la parité n'en reste pas moins un ouvrage d'une rare qualité qui éclaire d'un nouveau jour les mobilisations à l'origine d'une des plus importantes réformes constitutionnelles de la fin du XX^e siècle et s'impose comme une contribution essentielle aux études de genre, des mobilisations et de l'action publique.

Simon MASSEI

GALLOT Fanny, 2015, *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 288 p.

L'ouvrage de Fanny Gallot, tiré de sa thèse de doctorat, porte sur les ouvrières d'usine embauchées à la fin des années 1960, alors que la France était encore en période de croissance, et licenciées, pour beaucoup d'entre elles, à l'orée des années 2000, au moment de la désindustrialisation et des fermetures d'usine. Le propos de l'auteure est ambitieux : restituer les contours d'une génération de travailleuses par une approche sociohistorique à la fois transversale et dynamique. Transversale car si le point d'ancrage de l'ouvrage est bien le monde de l'usine, l'analyse ne s'y cantonne pas et rend notamment compte des arbitrages constants avec la vie familiale que les ouvrières doivent opérer. Dynamique car l'entrée générationnelle permet non seulement de mesurer les évolutions de l'organisation du travail féminin en usine mais aussi le vécu et les revendications des ouvrières face à des conditions de travail qui n'ont cessé de se durcir durant la période étudiée.

Fanny Gallot s'appuie principalement sur l'étude de deux entreprises, Chantelle (lingerie féminine) et Moulinex (électroménager). Outre le secteur et les produits fabriqués, ces entreprises se distinguent par le profil des femmes recrutées, issues de milieu rural et paysan pour Moulinex en Basse-Normandie et plus souvent d'origine ouvrière à Chantelle, dont l'usine principale est implantée dans la région industrielle de Nantes. Autre différence de taille : alors que la main d'œuvre ouvrière de Chantelle est presque exclusivement féminine, elle est mixte chez Moulinex. Mais au-delà de l'hétérogénéité dans les conditions de vie, de travail et de mobilisation des femmes, l'ouvrage tend à saisir une expérience commune, une « culture collective », du travail ouvrier féminin en usine. Recrutées très jeunes comme ouvrières non qualifiées, ces femmes ont vieilli ensemble dans l'usine et partagé les mêmes événements de vie aux mêmes âges. Leurs longues carrières dans la même entreprise ont fini par forger un sentiment d'attachement à l'usine et au produit fabriqué. Des liens forts se sont aussi créés, qui semblent pourtant avoir mal résisté au choc des fermetures et « restructurations ».

Les matériaux utilisés pour Moulinex et Chantelle ainsi que pour d'autres entreprises évoquées plus ponctuellement comme Lejaby, sont très variés. Ils proviennent de sources écrites (archives ministérielles, patronales et syndicales, archives féministes, récits écrits d'ouvrières), de sources orales (entretiens avec les ouvrières, en partie réalisés par l'auteure) et de sources audiovisuelles (films documentaires ou de fiction). Si le point de vue privilégié dans l'analyse est celui des ouvrières, la diversité des sources permet également d'appréhender l'évolution des politiques publiques, des positions patronales et des débats syndicaux en matière d'emploi féminin et de saisir la rencontre, difficile, entre le mouvement féministe et les ouvrières d'usines.

Fanny Gallot conduit sa réflexion à partir de l'analyse conjointe des positions de classe et de genre. Au fil des douze chapitres thématiques qui composent l'ouvrage, elle interroge les divisions sociales et de genre à l'œuvre aussi bien

dans le travail à l'usine que dans l'engagement syndical ou dans l'espace familial. Dès lors apparaît l'étendue des contraintes auxquelles les femmes font face : leur cantonnement dans les postes les moins qualifiés et les moins payés malgré les politiques en faveur de l'égalité professionnelle, la dévalorisation et la moindre rémunération de leurs compétences considérées comme « naturelles », le durcissement des conditions de travail avec notamment l'accélération des cadences et l'astreinte permanente aux aléas de la production, le paternalisme et/ou la rigidité d'une hiérarchie très massivement masculine, les douleurs physiques liées aux postures et mouvements répétés à longueur de journées, la banalité du « droit de cuissage », le rapport au temps très tendu du fait de la gestion quotidienne du travail domestique et du travail salarié, les obstacles à la mobilisation quand on vient de « faire construire » et qu'il faut payer le crédit, ou lorsque les conjoints voient d'un mauvais œil l'engagement militant de leurs épouses qui passent moins de temps à la maison, prennent la parole en public pour certaines, ou encore sont amenées à côtoyer d'autres hommes durant les occupations d'usine. On voit ici très bien une série de tensions entre des enjeux privés, conjugaux et familiaux, et des enjeux liés à l'espace public du travail et à sa politisation durant les mobilisations.

Et pourtant, loin d'apparaître comme des victimes passives d'un système qui les écraserait, les ouvrières prennent la parole, résistent, s'organisent collectivement, s'opposent. Elles déclenchent une grève et mettent en cause la pénibilité du travail quand une collègue craque à force de fatigue nerveuse et fait « une crise de nerf ». Elles ralentissent volontairement les cadences et dénoncent la chaleur excessive ou la toxicité de certains produits. Certaines n'hésitent pas à investir la figure de l'ouvrière d'usine « fille facile » lors des grèves en distribuant des porte-jarretelles aux forces de l'ordre chargées de les contenir, quand d'autres refusent l'habituel « bisou » du directeur lors du pot de Noël et réclament une prime plutôt qu'une coupe de champagne. Beaucoup se mobilisent activement dans les années 1970 contre la détérioration de leurs conditions de travail et pour la défense de leur dignité et la valorisation de leur savoir-faire avant de s'engager, dans les années 1990, contre les restructurations et les fermetures de leurs usines. Bien sûr, on entrevoit, même si cet aspect méritait d'être davantage développé, des points de désaccords entre ouvrières selon qu'elles sont syndiquées ou non, selon qu'elles se réclament des idées féministes ou qu'elles refusent cette étiquette, selon qu'elles font grève ou pas, ou encore selon qu'elles sont pour ou contre le maintien de traditions d'entreprise, occasions d'une fête pour certaines, coutumes paternalistes et sexistes pour d'autres. Mais dans tous les cas, Fanny Gallot nous montre comment ces femmes « en décousent » aussi bien au quotidien que dans les périodes de mobilisation collective, et si leur place dans la production n'en apparaît pas fondamentalement changée au bout du compte, elles parviennent néanmoins à faire bouger les lignes imposées par les assignations de genre et de classe. Cette capacité à agir, déclinée sous des formes variées, constitue un fil directeur très éclairant de l'analyse.

Bien que des questions telles que la naturalisation et donc la dévalorisation des compétences professionnelles féminines, la ségrégation sexuée dans l'emploi ou encore les enjeux de santé liés au travail féminin en usine ne soient pas nouvelles, elles sont ici traitées dans une perspective dynamique qui permet d'en appréhender les évolutions. C'est par exemple le cas lorsque le droit de cuissage devient délit de harcèlement sexuel, quand la « crise de nerf », longtemps vue comme une manifestation nerveuse typiquement féminine, se transforme en symptôme de souffrance au travail, ou encore quand du « banal » rhumatisme on passe au trouble musculo-squelettique reconnu comme maladie professionnelle.

L'ouvrage présente certaines limites inhérentes à ses qualités. Son contenu paraît parfois manquer de cohérence. Basé sur plusieurs sources d'enquête de nature différente, il multiplie les angles de vue et les changements d'échelle d'analyse et peine, dans certains chapitres, à croiser le point de vue des ouvrières avec les prises de positions des différentes instances syndicales, militantes, patronales ou encore gouvernementales. Certainement en raison des arbitrages liés au passage de la thèse au livre, mais aussi du fait du grand nombre de thématiques abordées, on a le sentiment de passer quelquefois trop vite d'un sujet à un autre et on regrette que l'analyse du vécu des ouvrières, tant dans le travail que dans les mobilisations notamment au moment des fermetures d'usine, ne soit pas davantage poussée. Enfin, l'approche générationnelle rend un peu trop rigides les contours de l'analyse et on aimerait en savoir plus sur ce que devient cette culture collective restituée au fil des chapitres face aux ouvrières plus jeunes, embauchées à partir des années 1980 dans des conditions très différentes et sur des contrats précaires de type CDD ou intérim.

Ces limites doivent néanmoins être relativisées au regard de l'intérêt et de la richesse de l'ouvrage. Il contribue très utilement à la connaissance d'une génération de travailleuses en relevant le pari de relier les transformations du travail féminin ouvrier en usine aux évolutions des rapports de genre dans la sphère domestique et politique sur la période étudiée.

Christine HAMELIN

MACÉ Éric, 2015, *L'Après-patriarcat*, Paris, Seuil, La couleur des idées, 180 p.

Le dernier livre d'Éric Macé part d'un constat. Bien que les pays européens adhèrent au principe de l'égalité des sexes, et bien que les statuts et les pratiques des femmes et des hommes se soient rapprochés dans une série de domaines, les inégalités et les discriminations de genre perdurent. Pour expliquer cet « égalitarisme inégalitaire » l'auteur propose une analyse historique des rapports sociaux de sexe, en Europe et ailleurs. L'objectif n'est pas de montrer une continuité mais, au contraire, d'étudier les différents modes de production du genre au fil du temps. La perspective historique souligne la spécificité des rapports de genre contemporains que l'on pourrait qualifier, selon lui, de postpatriarcaux.

Dans un premier chapitre, Éric Macé présente le principal outil conceptuel du livre qui est celui d'arrangement de genre. Emprunté à Erving Goffman, le terme signifie ici « la manière dont chaque type de société associe culturellement la question de la différence de sexe avec celle de la sexualité et celle des identités masculine et féminine, et comment il articule cette association avec l'organisation sociale du travail, de la famille, du politique, etc. ». Cette notion permet à l'auteur d'insister sur le caractère historique et contingent du genre : il n'y a ni nécessité, ni forcément permanence des inégalités de sexe. Le livre s'inscrit ainsi en faux contre les lectures des rapports de genre consistant à relier les inégalités contemporaines avec celles des sociétés traditionnelles. À l'opposé de *La domination masculine* de Pierre Bourdieu, cité en contre-exemple en ce qu'il affirme une continuité anthropologique entre les rapports de genre dans la société traditionnelle kabyle et ceux de l'Europe moderne, *L'Après-patriarcat* souligne l'historicité des rapports sociaux de sexe.

Plus précisément, l'ouvrage attire l'attention sur la rupture historique majeure que constitue l'apparition de la modernité occidentale à la fin du xv^e siècle. Cet évènement divise le monde en un avant et un après. Avant, il y avait le patriarcat traditionnel, après, il y a eu le patriarcat moderne et modernisé, et enfin l'après-patriarcat. Il définit le patriarcat comme « la mise en asymétrie nécessaire et légitime du masculin et du féminin ». Dans sa forme traditionnelle, cette asymétrie est fondée sur des principes cosmologiques ou théologiques. S'il s'agit d'un arrangement de genre particulier (car situé dans l'histoire), il n'est pas moins universel en ce qu'il caractérise l'ensemble des sociétés traditionnelles. Ce modèle sera toutefois percuté par la modernité occidentale qui traduit le passage d'un monde à un autre. Le patriarcat traditionnel s'en trouve non pas abandonné mais reconfiguré, pour devenir moderne. L'asymétrie du féminin et du masculin n'est plus légitimée par la religion mais par la science, qui naturalise la différence et l'inégalité des sexes. Cependant, la modernité introduit aussi une conflictualité. Par le même mouvement que les hommes sont déclarés libres et égaux, le féminisme émerge comme une revendication de l'égalité entre les sexes. Progressivement, la convergence de différents mouvements conduit à saper à la fois le fondement juridique, scientifique et économique de la subordination des femmes de sorte que les conditions du patriarcat ne sont plus réunies : le genre n'apparaît ni

comme nécessaire (la division des sexes n'est plus constitutive de l'organisation sociale), ni comme légitime (les luttes féministes ont imposé avec succès le principe de l'égalité des sexes). Dans cette société postpatriarcale, caractéristique des pays européens occidentaux contemporains, ce sont désormais « l'égalité et l'autonomie des individus qui apparaissent comme nécessaires et légitimes non seulement aux yeux des institutions mais aussi à ceux des individus ». Pourtant, les inégalités entre les femmes et les hommes perdurent. Éric Macé revient sur nombre d'entre elles dans le chapitre le plus long du livre, qui mobilise plusieurs travaux en sciences sociales consacrés aux inégalités de genre dans différentes sphères de la vie sociale : famille, travail, école, médias... De même, « l'égalitarisme inégalitaire » est décrit aussi bien dans les tensions subjectives et les ruptures pathologiques qu'il suscite que dans les logiques politiques (progressistes, réactionnaires et conservatrices) qui le nourrissent.

Un dernier chapitre, plus court, est enfin consacré aux pays extra-européens, dont l'auteur affirme qu'ils sont également bousculés par la modernité occidentale. Dans ces sociétés, le patriarcat n'est plus traditionnel sans pour autant être moderne. Il s'agit d'un patriarcat modernisé. Sous l'influence d'abord du colonialisme et des résistances à son égard, puis des transformations postcoloniales (mondialisation économique, culturelle et juridique, avec la diffusion des normes de l'ONU par exemple), on assiste à une hybridation des identités et des pratiques, qui donne lieu à des arrangements de genre composites. De vœux de l'auteur, le cadre interprétatif du livre doit servir à comparer les arrangements de genre contemporains : « devant la diversité des sociétés dans le monde, de leur trajectoire et de leur « globalisation », on peut d'abord se demander si nous avons affaire à un arrangement de type postpatriarcal ou de type composite, issu d'un patriarcat moderne ou d'un patriarcat modernisé ».

À lire certains travaux, l'histoire du genre ne serait qu'une histoire de reproduction et de déplacement des inégalités. Pourtant, les transformations observées dans les conditions de vie et le statut social des femmes, notamment en Europe au cours des dernières décennies, sont profondes. Le livre d'Éric Macé prend au sérieux ces changements. Ce faisant, il marque la distance avec une approche sociologique qui se veut d'autant plus critique qu'elle déclare que rien n'a changé. *L'Après-patriarcat* invite à une lecture compréhensive des évolutions qu'ont connues les rapports sociaux de sexe et, à ce titre, c'est une contribution bienvenue.

Deux critiques générales peuvent cependant être formulées. D'abord, le tableau offert des quatre arrangements de genre (les patriarcats traditionnel, moderne, modernisé et l'après-patriarcat) repose sur une lecture homogénéisante de l'histoire. Alors que l'objectif était justement de fournir une analyse plus fine, plus contextuelle et plus dynamique des rapports de genre, le résultat final est le contraire. Par un effet de loupe, les sociétés européennes contemporaines sont décrites dans leur complexité (où le genre est contesté, renégocié et reconfiguré) tandis que les sociétés d'avant et d'ailleurs sont présentées comme des ensembles homogènes. De même, l'analyse proposée de « l'égalitarisme inégalitaire » suscite

des interrogations. Les sociétés européennes contemporaines sont avant tout définies par leurs valeurs (égalitaires) avec lesquelles entrent en contradiction une série de pratiques (inégalitaires), présentées comme autant de « résistances », d'« héritages » ou de « contradictions ». Tout se passe comme si la société actuelle n'était pas en elle-même génératrice des inégalités observées mais que celles-ci trouvaient leurs origines ailleurs. Ainsi, le chapitre sur l'après-patriarcat s'accompagne d'un vocabulaire qui peut surprendre. D'une part, les inégalités de genre sont décrites en termes de « discriminations » et de « stéréotypes », c'est-à-dire comme des actes qui n'ont pas lieu d'être au vu des principes en vigueur. D'autre part, les arrangements de genre postpatriarcaux sont conçus comme un dépassement de la tradition « inachevé », comme si l'histoire n'était pas en phase avec elle-même. On voit bien comment une sociologie partant des pratiques aboutirait à des conclusions différentes : les contradictions seraient alors considérées comme constitutives des rapports de genre (ici et maintenant, mais sans doute aussi avant et ailleurs) et non comme un paradoxe qu'il s'agirait de résoudre. L'énigme à l'origine de *L'Après-patriarcat* semble résider en partie dans la construction même de l'objet qui repose sur une distinction surprenante entre logiques historiques et pratiques sociales.

Marie BERGSTRÖM

PREARO Massimo, 2014, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, SXS Sexualités, 336 p.

Dans cet ouvrage, qui reprend sa thèse de doctorat soutenue en 2011, Massimo Prearo propose une contribution à l'histoire de la politisation de l'homosexualité en France du milieu du XIX^e au début du XXI^e siècle. Son propos s'inscrit en faux contre la conception téléologique d'un grand récit du militantisme homosexuel, qui dessinerait « une trajectoire linéaire de libération, d'émancipation, de résistance ou de normalisation progressive ». L'histoire du « mouvement homosexuel » est au contraire ponctuée de ruptures et de discontinuités qui marquent autant de séquences ou de moments historiques dans la succession de différentes configurations militantes. L'analyse de l'auteur repose sur une démarche théorique et méthodologique d'inspiration foucauldienne. Il emprunte un « détour par l'histoire » pour replacer dans une perspective longue les formes actuelles du militantisme interassociatif LGBT⁽¹⁾. Il entend mener une « analyse politique archéologique » des savoirs militants à travers l'exploitation d'un corpus d'archives (journaux, revues, tracts, manifestes, etc.). Cette production discursive constitue à ses yeux un point d'observation privilégié pour saisir les différentes séquences historiques du processus de politisation de l'homosexualité.

Dans un deuxième chapitre, l'auteur aborde « l'émergence d'une question homosexuelle » (p. 47) dans la deuxième moitié du XIX^e et le début du XX^e siècle. Reprenant l'hypothèse foucauldienne de la genèse de l'homosexualité comme catégorie de discours⁽²⁾, il s'attache à montrer comment le savoir scientifique forme le soubassement des premiers savoirs militants, qu'il qualifie de *scientia militantis* en opposition à la *scientia sexualis* des médecins. Au terme d'une argumentation assez technique, il s'attarde sur la figure du sexologue allemand Magnus Hirschfeld (1868-1935), qui a permis selon lui d'opérer « le passage d'une sémantique scientifique de l'homosexualité à une sémantique sociale », ouvrant la voie aux premières formes de mobilisation collective.

Il poursuit l'analyse des conditions historiques et politiques préalables à la naissance d'un mouvement homosexuel en France, en étudiant la production de la revue *Arcadie* (1954-1982) et du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) (1970-1974). Rejoignant les travaux de Julian Jackson⁽³⁾ et Michael Sibalis⁽⁴⁾, il nuance l'idée longtemps admise d'une rupture radicale entre ces organisations, en montrant qu'elles s'inscrivent toutes deux dans un prolongement critique de la philosophie existentialiste. Selon lui, elles relèvent d'un même « moment existentiel », plus homophile pour *Arcadie* et plus révolutionnaire

(1) Lesbien, Gay, Bi et Trans.

(2) Foucault Michel, 1976, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 224 p.

(3) Jackson Julian, 2009, *Arcadie. La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Arlette Sancery (trad.), Paris, Autrement.

(4) Sibalis Michael, 2010, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société* [en ligne], n°3 : <http://gss.revues.org/index1428.html> (consulté en mai 2016).

pour le FHAR. Malgré leurs stratégies d'action radicalement différentes, elles auraient toutes deux contribué à autonomiser le savoir homosexuel du registre scientifique. Avec la dissolution du FHAR en 1974 s'ouvre selon l'auteur une nouvelle séquence historique marquée par l'apparition de nouveaux collectifs, notamment les Groupes de libération homosexuels (GLH). La disparition de l'horizon révolutionnaire comme objectif politique dans un contexte marqué par la pensée postmoderne conduirait ces derniers à adopter une nouvelle conception de l'action politique, résolument engagée dans le temps présent. Se dégagerait ainsi un « moment 75 » particulièrement significatif à cet égard. Le refus opposé aux GLH de participer aux cérémonies de commémoration de la déportation et au cortège du 1^{er} mai mènerait ces organisations militantes à l'affirmation d'une autonomie politique, qui se manifesterait aussi par l'apparition du vocable d'« homophobie » dans leur rhétorique. Si l'on suit l'auteur, l'année 1975 marque ainsi le temps fort de « l'institution politique de l'homosexualité en mouvement ». Celle-ci doit donc être comprise selon lui comme une stratégie des groupements militants pour faire converger leurs actions et s'autonomiser des cadres politiques et syndicaux traditionnels.

C'est donc à un véritable changement de référentiel militant auquel on assisterait au cours des années 1970. La décennie se caractérise notamment par l'adoption d'une nouvelle rhétorique identitaire, succédant au registre homophile et révolutionnaire des années 1950 et 1960. La « militance » gaie et lesbienne se substitue ainsi au militantisme homosexuel traditionnel en introduisant une nouvelle stratégie d'action : « la territorialisation de l'homosexualité dans des espaces d'actions et d'affirmation identitaire autonomes ». D'après l'auteur, la création des Comités homosexuels d'arrondissement (CHA) en 1978 est exemplaire de ce redéploiement de la mobilisation collective, qui se poursuit au début des années 1980 par un véritable foisonnement associatif soutenu par la reconnaissance institutionnelle et l'aide financière de la gauche au pouvoir.

Contre l'hypothèse longuement admise d'une démobilitation après l'élection de François Mitterrand et la dépénalisation de l'homosexualité (1982), on assisterait donc à une nouvelle phase de politisation du mouvement au début des années 1980. Néanmoins, la décennie est traversée par une crise politique produite par une tension croissante entre deux dynamiques antagonistes au sein du mouvement. La reconnaissance de ce dernier par les instances au pouvoir conduit en effet à un rassemblement politique au niveau national, tandis que l'engagement communautaire local se traduit quant à lui par la multiplication d'initiatives et de lieux associatifs dans une logique de différenciation. Le terme de mouvement serait ainsi de plus en plus concurrencé par celui de « mouvance » pour désigner une structure moins rigide et moins unitaire. La crise, accentuée par le contexte du VIH/sida, trouverait une réponse provisoire à travers la création d'Act-Up-Paris en 1989, qui contribue à mettre en réseau les groupements communautaires existants afin de renforcer la lutte contre l'épidémie.

Les années 1990 marqueraient, selon l'auteur, l'émergence d'une nouvelle

configuration militante. La mise en place d'une politique publique de lutte contre le sida, ainsi que l'affirmation identitaire des bisexuels et des transsexuels au cours de la décennie conduiraient à l'approfondissement des dynamiques communautaires de différenciation et de spécialisation. Rejetant les critiques récurrentes de communautarisme et de repli identitaire, l'auteur montre comment l'apparition d'un militantisme interassociatif LGBT au tournant du siècle parvient à synthétiser un mode inédit d'organisation collective. À travers la notion de « forme communautaire », il cherche à rendre compte de la manière dont les différentes organisations militantes affirment leur propre autonomie, tout en s'appuyant sur le principe de l'interassociativité comme ressource symbolique. La mobilisation en faveur de l'adoption du pacs à la fin des années 1990, ou la Marche des fiertés annuelle, constituent ainsi des manifestations exemplaires de « l'équilibre, même instable et sous tension permanente, entre une forte unité symbolique et une forte division communautaire » au sein de « l'espace du militantisme LGBT ».

L'ouvrage répond donc à l'ambition affichée par l'auteur de donner à la configuration actuelle du militantisme LGBT en France une épaisseur historique, à travers une analyse des moments qui marquent le processus de politisation de l'homosexualité. La différenciation identitaire du mouvement interassociatif contemporain, qui s'est enrichi depuis les années 2000 de nouveaux acronymes (Q pour *queer*, I pour intersexuels, A pour asexuels), témoigne de la pertinence de ses conclusions. Bien que la question ne relève pas directement du propos de l'auteur, on aurait aimé savoir dans quelle mesure la production et la circulation des discours qu'il examine reposent sur des trajectoires et des modalités d'engagement spécifiques, encore trop peu étudiées en ce qui concerne le militantisme homosexuel⁽⁵⁾.

Matthias THIBEAUT

(5) Sur ces questions, on pourra se reporter avec intérêt aux travaux suivants : Broqua Christophe, 2006, *Agir pour ne pas mourir ! Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 406 p ; Fillieule Olivier et Broqua Christophe, 2002, « Les mouvements homosexuels », in Sommier Isabelle, Crettiez Xavier (dir.), *La France rebelle*, Michalon, Paris, 569 p.

BURGNARD Sylvie, 2015, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*, Bern, Peter Lang S.A. Éditions scientifiques internationales, Population, famille et société, vol. 20, XVI+368 p.

À la croisée de l'histoire et de la sociologie, l'ouvrage de Sylvie Burgnard propose une analyse des savoirs sur la sexualité à une époque – les années 1970 – et dans un lieu – la Suisse romande, et plus exactement Genève. Son travail repose sur le dépouillement d'archives publiques et privées, ainsi que sur l'analyse de publications médicales, de journaux féminins de l'époque, et enfin sur quelques entretiens. Il s'agit pour elle de rendre compte de quatre types distincts de discours sur la sexualité : ceux de la sexologie, de l'éducation sexuelle, du planning familial (ou Cifern – Centre d'information familiale et de régulation des naissances), et enfin les discours militants, féministes d'une part et homosexuels de l'autre. La première partie porte sur l'émergence de la sexologie en Suisse Romande. Les travaux sur la sexualité se développent d'abord timidement, en s'ancrant dans la gynécologie et dans la psychiatrie. Mais ce qui va donner son impulsion à la sexologie genevoise est un événement inattendu. En effet, en 1970, un dénommé Maurice Chalumeau fait un legs de plus de deux millions de francs, destiné à créer un institut de sexologie, dont il espère qu'il va permettre de « légitimer » scientifiquement l'homosexualité. En fait, c'est autour de la sexualité du couple que se centrent rapidement les recherches subventionnées. Cette sexualité vise à déterminer la « bonne sexualité » et à l'encourager : une sexualité entre époux, dans laquelle le coït est central, qui ne mène pas à un avortement, etc. Le choix d'objets légitimes permet aux acteurs et actrices du champ de se légitimer eux-mêmes. Parallèlement, les sexualités considérées comme « pathologiques » (homosexuelles, entre jeunes ou entre vieux, etc.), autrefois les plus étudiées par la médecine, sont progressivement délaissées.

Sylvie Brugnard s'intéresse ensuite au Cifern, et en particulier aux questions relatives à l'avortement et à la contraception. Elle y montre l'existence d'une vision institutionnelle centrée sur le couple, ainsi que sur la promotion d'un certain idéal familial à préserver – loin de revendications en termes de « liberté » des femmes, ou même d'amélioration de la condition féminine. L'évitement de l'avortement (légal sous certaines conditions) représente l'une des missions du centre, et la contraception en est un instrument dont les couples « responsables » doivent se saisir. De ce fait, l'initiative de jeunes filles venant s'informer de manière « préventive » sur les questions de contraception est accueillie avec étonnement. Là encore, ce n'est finalement pas tant la sexualité que le couple qui est au centre du discours, et ce d'autant plus que le Cifern adopte rapidement une perspective psychosociale.

C'est ensuite sur l'éducation sexuelle, institutionnalisée progressivement entre les années 1960 et les années 1980, que se concentre l'auteure. Il s'agit, dans un renversement de perspective par rapport au début du siècle qui exaltait le souci de la communauté, de mettre les adolescents face à leur « responsabilité individuelle ». Certes la contraception est enseignée (dans le cadre du couple),

tout comme les mécanismes de la reproduction, en revanche le plaisir y est absent. Comme le souligne l'auteure, « l'éducation sexuelle n'est en rien l'héritière des mouvements contestataires issus de 68 et de la "libération sexuelle" qu'on leur attribue, ni des luttes féministes des années 1970 ». Elle représente plutôt une tentative de limiter les effets des changements sociaux, en insistant à la fois sur les différences fondamentales entre hommes et femmes et sur la centralité du couple, préalable indispensable à toute sexualité.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, Sylvie Burgnard change de perspective en s'intéressant à des discours qui ne visent plus à maintenir et réguler l'ordre social, mais à le subvertir : les discours féministes d'une part, ceux des militants homosexuels d'autre part. La sexualité n'y apparaît pas comme une pulsion à maîtriser, mais comme une construction sociale, et donc comme un enjeu politique. L'auteure montre alors comment le MLF (Mouvement de libération des femmes) de Genève centre ses revendications autour de la vie privée, de la sexualité, de l'intime, et se heurte ainsi aux mouvements féministes plus anciens, qui militent encore pour le droit de vote des femmes au niveau fédéral (finalement accordé en 1971) et craignent d'être discrédités par ces nouvelles venues. Parallèlement aux revendications du MLF-Genève (en faveur de l'avortement et de la contraception, remettant en cause la centralité du coït hétérosexuel, promouvant les pratiques de *self-help*, etc.), émergent aussi les revendications homosexuelles, qui visent à « démanteler l'hétérosexualité ». À travers différents exemples (la visibilité médiatique, la lutte contre le certificat de bonne vie et mœurs, etc.), Sylvie Brugnard retrace les combats menés dans les années 1970 par les différents groupes militants, mettant en lumière la spécificité de ces discours, qui, contrairement aux trois premiers (portés par la sexologie, l'éducation sexuelle ou le planning familial), s'appuient sur les expériences de celles et ceux qui les portent.

La conclusion rappelle efficacement le parcours de l'ouvrage, tout en insistant sur les points communs aux différents discours analysés. Ainsi, la thématique du changement traverse comme une menace les trois premiers types de discours et comme une revendication le dernier, revendication portant sur la responsabilité individuelle, qui émerge au cours de cette période. L'auteure met aussi en avant le fait que ces discours sur la sexualité n'apparaissent pas d'un coup dans les années 1970, mais s'appuient sur des énoncés et des savoirs déjà présents au début du xx^e siècle. Elle plaide enfin pour l'abandon « d'une approche sociologique ou historique de la sexualité selon une opposition libération vs répression », au bénéfice d'études précises sur l'histoire récente de la sexualité, études encore trop rares.

L'ouvrage de Sylvie Burgnard est intéressant à plus d'un titre. Il permet tout d'abord d'avoir accès à une multiplicité d'éclairages sur une même thématique, là où souvent seul un point de vue est exploré en profondeur. La description et l'analyse de discours contradictoires permet d'accéder à la complexité du sujet et souligne la diversité des acteurs qui les produisent et les diffusent, acteurs

dont les positions, les motivations et la légitimité relèvent de registres distincts (scientifique, préventif et social, militant ou revendicatif). En outre, chaque partie de l'ouvrage commence par une perspective historique, qui replace chaque type de discours dans l'histoire longue et permet de comprendre sa genèse. Enfin, le croisement de sources de nature diverse permet d'obtenir un matériau très riche et donne un ouvrage très agréable à parcourir.

Cependant, ces sources ont des limites que souligne Sylvie Brugnard elle-même : d'une part, la production d'un discours assez « lisse », car les archives imprimées, largement majoritaires, ne donnent que rarement accès aux querelles et aux rapports de forces internes ; d'autre part, un silence quant à la réception de ces discours. L'auteure analyse, par exemple, les manuels scolaires servant à l'éducation sexuelle, mais ne peut pas savoir comment les élèves ou les parents y ont réagi. On peut aussi s'interroger sur la limitation de l'analyse aux quatre discours retenus, et en particulier sur l'absence d'analyse du point de vue religieux. Même si l'auteure rappelle que l'emprise religieuse est moins forte à Genève qu'ailleurs en Suisse, on peut supposer qu'elle n'est pas totalement absente.

Il n'en reste pas moins que l'ouvrage est passionnant : chaque discours y est remis dans son contexte et finement analysé. Il permet d'en savoir plus non seulement sur la sexualité à Genève dans les années 1970, mais aussi – et surtout – sur l'enjeu social et politique qu'elle représente.

Cécile THOMÉ

FINCHER Leta Hong, 2014, *Leftover Women. The Resurgence of Gender Inequality in China*, London/New York, Zed Books, 192 p.

Dans cet ouvrage, issu de sa thèse de doctorat en sociologie, Leta Hong Fincher analyse les inégalités de genre en Chine urbaine en liant la question du mariage des jeunes femmes à celle de l'accumulation de richesses par des investissements immobiliers. Cette approche originale constitue incontestablement une contribution importante à la littérature consacrée aux rapports de genre en Chine.

Selon l'auteure, l'empressement des jeunes femmes chinoises à se marier avant 27-30 ans résulterait de la campagne sur les *shengnü* (les « femmes laissées-pour-compte ») orchestrée depuis 2007 par les autorités chinoises et relayée par la Fédération des femmes de Chine. Cette campagne, en stigmatisant et en classant dans une catégorie spécifique les femmes restées célibataires au-delà de 27 ans, s'inscrirait plus largement selon l'auteure dans le problème de la résurgence des inégalités de genre dans la société chinoise contemporaine. En effet, la politique de contrôle des naissances, menée depuis le début des années 1970, a induit une baisse drastique du taux de fécondité, et a contribué à déséquilibrer le rapport de masculinité (*sex ratio*) à la naissance en faveur des garçons. Or cette situation n'aurait pas pour autant amélioré la position des femmes au sein de la société. Celles-ci doivent faire face à un paradoxe : encouragées dans leur jeunesse à devenir des jeunes filles instruites, cosmopolites et autonomes, elles subissent une fois adultes de fortes pressions pour se marier avant 27-30 ans afin d'assurer la perpétuation de la lignée familiale. Leta Hong Fincher explique par ailleurs qu'elles sont nombreuses à se retrouver dans un rapport de force déséquilibré face à leur conjoint lors des tractations du mariage, notamment lors de la signature de l'acte de propriété du logement des époux. Elle soutient la thèse selon laquelle, dans la société chinoise contemporaine, l'inflation des prix de l'immobilier, la résurgence de normes dites « traditionnelles », la diminution de la participation des femmes à l'activité économique, et la jurisprudence de 2011 stipulant qu'en cas de divorce les biens immobiliers du couple appartiennent exclusivement aux personnes dont le nom figure sur l'acte d'achat, constituent autant de facteurs qui favorisent la réémergence de rapports de genre déséquilibrés. Ceci contribue à rendre la position des jeunes femmes vulnérable au sein du couple, en particulier pour celles qui se marient jeunes, car elles sont alors plus souvent financièrement dépendantes de leur conjoint.

Son analyse s'appuie sur l'exploitation de données obtenues auprès de 151 femmes et 132 hommes, âgés de 25 à 30 ans, habitant dans 19 villes différentes, et recrutés via un micro-blog. Ils ou elles ont un niveau d'éducation universitaire et appartiennent à la classe moyenne. L'auteure mobilise par ailleurs 60 entretiens approfondis menés auprès de 36 femmes et 24 hommes vivant à Beijing, Shanghai et Xi'an. Ces matériaux sont complétés par une analyse de la littérature secondaire et notamment des médias. Il est toutefois frustrant pour le lecteur spécialiste que ce dernier aspect ne soit pas mis en avant dans l'ouvrage.

En effet, à cause d'un problème d'édition, la numérotation des références utilisées qui apparaissent dans la section « notes » sont absentes du corps du texte, donc inutilisables, d'autant plus que la section « notes » présente elle-même des problèmes de numérotation.

Leta Hong Fincher commence l'ouvrage par un portrait des jeunes « femmes laissées-pour-compte » : il s'agit de femmes qui ont un niveau d'études universitaire ou qui ont si bien réussi professionnellement qu'elles ont les moyens d'acquérir seules leur propre logement. Selon l'auteure, la campagne officielle stigmatise leur indépendance et valorise les rôles d'épouse et de mère, avec pour objectif de les ramener dans la sphère domestique. D'une part, la promotion du mariage est présentée comme un moyen utilisé par l'État-parti pour contrer le risque d'instabilité sociale que pourrait causer le célibat forcé d'une frange croissante de la population masculine (célibat résultant du déséquilibre du *sex ratio* à la naissance) ; d'autre part, le mariage de la frange la plus éduquée de la population pourrait profiter à la compétitivité économique du pays grâce au potentiel des enfants nés de ces unions.

Dans la suite de son argumentation, Leta Hong Fincher explique toutefois que le retour de ces femmes au foyer tend à les fragiliser sur le plan économique, car peu seraient propriétaires de leur logement. Cet argument, central pour la thèse défendue par l'auteure, mériterait d'être étayé par des sources académiques de première main. Il est en effet difficile d'évaluer la crédibilité des sources mobilisées par l'auteure, étant donné qu'elles ne font mention ni des modalités d'enquête, ni des nombre et profil des personnes interrogées.

L'auteure ajoute que non seulement le déséquilibre dans l'accès à la propriété au sein du couple tient les femmes à l'écart des plus-values réalisées sur les biens possédés par le couple, mais que ceci tend également à favoriser des relations conjugales inégalitaires en plaçant les femmes en position vulnérable. Leta Hong Fincher montre en outre que dans certains cas, afin de ne pas heurter les normes patriarcales, des femmes avec des revenus supérieurs à ceux de leur conjoint peuvent accepter de ne pas faire figurer leur nom sur l'acte de propriété, bien qu'ayant contribué à l'achat du logement ou à son aménagement.

L'auteure analyse ensuite la façon dont les parents tendent à aider leurs fils au détriment de leurs filles dans l'accès à la propriété, demandant parfois même à ces dernières de soutenir financièrement leurs frères ou cousins dans cet achat. Elle soutient également que pour stimuler l'économie, les intérêts de l'État et des entreprises privées (promoteurs immobiliers et agences matrimoniales) se combinent pour créer et promouvoir le mythe selon lequel devenir propriétaire est une nécessité pour les membres de la classe moyenne voulant fonder une famille. Dans un contexte où les opportunités d'investissement sont limitées, ceci constitue par ailleurs une forme de placement qui a l'avantage de maintenir la stabilité sociale et d'éviter des troubles sociaux, en donnant l'impression à la population qu'il est possible de gravir l'échelle sociale.

Leta Hong Fincher retrace également l'évolution du droit de propriété des

femmes en Chine depuis l'époque Song. En s'appuyant sur les travaux de Bernhardt⁽⁶⁾ et de Birge⁽⁷⁾, elle montre qu'au XI^e siècle les femmes chinoises bénéficiaient d'un droit à la propriété plus protégé qu'aujourd'hui. Celui-ci a connu des périodes d'amélioration, sous Mao notamment, et d'érosion, comme ce serait le cas de la période actuelle. Cet ambitieux chapitre ne parvient cependant pas à expliquer les forces qui continuent aujourd'hui à pousser les jeunes femmes à se marier avant 27 ans. Il passe sous silence les nouveaux types de cohabitation qui se mettent en place chez les jeunes adultes nés après 1980, ainsi que la poursuite de la pression subie par les femmes pour se conformer à la norme du mariage. Le terme « résurgence » des inégalités de genre, qui apparaît dans le titre de l'ouvrage, pose par ailleurs problème dans le sens où l'égalité n'a en définitive jamais été atteinte, même pendant la période maoïste⁽⁸⁾⁽⁹⁾.

En définitive, l'ouvrage de Leta Hong Fincher, écrit dans un style accessible, ne s'adresse pas au seul public de spécialistes. Il a l'immense mérite d'ouvrir au public non spécialiste une fenêtre sur la dynamique des rapports sociaux de sexe chez les jeunes adultes chinois nés après 1980. En dépit des réserves émises, soulignons la richesse de cet ouvrage qui rappelle la permanence d'inégalités de genre dans la société chinoise contemporaine, les rend tangibles à travers des extraits d'entretiens et explore les moyens mis en œuvre par les femmes pour faire face aux discriminations dont elles sont victimes. Il aurait sans doute été intéressant que les analyses présentées soient mises en perspective avec les dynamiques observées dans d'autres pays asiatiques⁽¹⁰⁾.

Sandra V. CONSTANTIN

(6) Bernhardt Kathryn, 1999, *Women and Property in China, 960-1949*. Stanford, Stanford University Press, 256 p.

(7) Birge Bettine, 2002, *Women, Property, and Confucian Reaction in Sung and Yuan China (960-1368)*, Cambridge, Cambridge University Press, 368 p.

(8) Croll Elisabeth, 2011 [1978], *Feminism and Socialism in China*, Oxon, Routledge, 378 p.

(9) Hershatter Gail, 2007, *Women in China's Long Twentieth Century*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 170 p.

(10) Jones Gavin W., Hull Terence H., Mohamad Maznah (eds.), 2011, *Changing Marriage Patterns in Southeast Asia. Economic and Socio-Cultural Dimensions*, Oxfordshire and New York, Routledge, 256 p.

Dussy Dorothée, 2013, *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste, Livre 1*, Marseille, La Discussion, Familles, genres, générations, 268 p.

Dorothée Dussy, anthropologue de formation, s'emploie à décrire dans son ouvrage la pratique de l'inceste dans les familles françaises, pratique prohibée et condamnée dans notre société. Lors de la rédaction de l'ouvrage, l'inceste n'était pas mentionné en tant que tel dans la loi française, bien que l'ascendance ou la position d'autorité constituent des circonstances aggravantes en cas de viol ou d'agression sexuelle. Depuis, la notion d'inceste a été réintroduite dans le code pénal par la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

Premier volume d'une trilogie, ce livre est consacré aux auteurs d'inceste. Le deuxième volume portera sur les victimes tandis que le troisième s'intéressera aux procès pour inceste. À travers une enquête ethnographique réalisée auprès de 22 hommes, âgés de 23 à 78 ans, détenus dans une prison du grand Ouest de la France et condamnés pour viol sur des enfants de leur famille, Dorothée Dussy révèle comment l'inceste participe au processus de fabrication et de reproduction des dominants (les auteurs d'inceste) et des dominés (les victimes). Outre ce travail de terrain, elle a enquêté auprès des proches des détenus quand cela fut possible, mené des entretiens auprès d'adultes ayant vécu l'inceste, assisté à des procès pour inceste, et recueilli des dossiers d'instruction de procès. Elle s'est également impliquée durant 5 ans au sein d'associations d'entraide des victimes d'inceste en France et au Québec.

Son ouvrage contient sept chapitres dont les deux premiers présentent un aperçu des connaissances statistiques sur les incestes et les abus sexuels sur mineurs, ainsi que sur les caractéristiques des auteurs d'inceste. Les deux chapitres suivants nous plongent dans le monde déstabilisant de l'auteur d'inceste, tandis que les trois derniers chapitres s'intéressent à l'histoire des abus sexuels dans la famille, à la circulation de la parole, au silence sur l'inceste, et enfin au traitement des affaires d'inceste par le système judiciaire et la société.

Dorothée Dussy observe que l'auteur d'inceste n'est pas un individu « extraordinaire » ou un « psychopathe », mais une personne « bien intégrée dans la vie ». Le plus souvent, il s'agit d'un homme (père, grand frère, cousin, oncle...), ce qui explique que la littérature scientifique sur les hommes soit bien plus riche que celle portant sur les femmes. Par ailleurs, cet ouvrage ne nous éclairera guère sur les femmes auteures d'inceste car d'après l'anthropologue aucune plainte pour viol incestueux commis par une femme n'a été enregistrée en France au cours de la période retenue.

En retraçant l'histoire familiale des détenus enquêtés, Dorothée Dussy dévoile « que l'inceste arrive dans un contexte où il est déjà là ». La majorité des 22 hommes interviewés en prison étaient au courant d'autres situations incestueuses dans leur famille. Même s'ils refusent de penser qu'ils ont agi en mimétisme avec leur passé, 7 hommes ont également déclaré avoir subi des abus sexuels pendant l'enfance. L'auteure remarque aussi qu'il existe une grande variété de configura-

tions d'inceste et qu'« il n'y a pas un portrait type ni même un profil d'auteur d'inceste ». Cette affirmation mériterait néanmoins d'être corroborée statistiquement, en analysant les caractéristiques des familles (différence d'âge entre conjoints, lien de parenté entre l'agresseur et la victime, nombre d'auteurs impliqués...) et en vérifiant l'existence d'autres formes de violences associées à l'inceste dans la sphère domestique (violences conjugales, négligences volontaires, violences verbales, psychologiques ou physiques à l'encontre de l'enfant...). Par ailleurs, bien que chaque condamné de son échantillon présente un profil différent, l'auteure montre que, sur certains aspects, on observe dans tous les cas des éléments communs : l'exercice de la domination, le silence de la victime, le mensonge des auteurs, voire la complicité des membres de la famille.

L'enfant ou l'adolescent victime, toujours plus jeune que son agresseur, « ne pense pas forcément à l'inceste ». Comme le souligne l'auteure, il n'y a pas de comparaison possible avec les camarades, ni d'espace de dialogue ou de support (film, histoire...) qui permettraient à l'enfant d'exprimer l'anormalité et la gravité de son expérience. Autrement dit, « la pratique de l'inceste est protégée par l'absence de mots pour le décrire ». Ce n'est parfois que des années après l'arrêt des agressions que certaines victimes révéleront ce qu'elles ont vécu à leur entourage, et entameront (très rarement) des procédures judiciaires, si leur parole n'est pas discréditée par l'agresseur. D'autres, au contraire, resteront mutiques : « la socialisation par l'inceste empêche la révélation à soi-même des faits incestueux ».

L'agresseur sait que l'ordre social interdit l'inceste, mais il minimise la gravité de ses actes et des conséquences sur la victime. Le vocabulaire employé par les auteurs d'inceste incarcérés pour décrire les agressions sexuelles est très révélateur. Ils parlent de « caresses », « bisous », « bêtises »... Et ils n'ont pas l'impression de violer puisqu'ils ne conçoivent pas la fellation ou le rapport anal comme un viol, mais aussi parce que l'enfant manifeste rarement son non-consentement.

Si cette enquête ethnographique nous éclaire admirablement sur la pratique de l'inceste et le non-dit dans la famille, les enquêtes statistiques permettent de quantifier les abus sexuels intrafamiliaux. D'après l'anthropologue, les premières études d'incidence (nombre de nouveaux cas d'abus sexuels sur une période donnée) ont été conduites par l'American Human Association, et les premières enquêtes de prévalence (évaluant la proportion de personnes sexuellement abusées pendant l'enfance) ont d'abord été réalisées aux États-Unis et au Canada, puis en Europe et sur d'autres continents. Même si les résultats présentent des écarts importants, liés entre autres à des différences de définition ou à des protocoles d'enquête hétérogènes, tous montrent qu'« être une fille constitue partout un facteur de vulnérabilité aux violences sexuelles, y compris dans l'enfance ». Nous savons par ailleurs que ces résultats sont confirmés par l'enquête *Contexte de la sexualité en France* menée en 2006. Selon cette source, 8,8 % des femmes et 2,8 % des hommes âgés de 18 à 69 ans ont déclaré avoir subi au moins une tentative ou un rapport sexuel forcé avant 18 ans, contre respectivement 7,4 %

et 1,6 % après 18 ans. Les auteurs de violences sexuelles à l'encontre des mineurs sont plus fréquemment le père, le beau-père, une personne de la famille ou bien une autre personne connue (Bajos et Bozon, 2008)⁽¹¹⁾.

En complément précieux de ces données statistiques, l'ouvrage remarquable de Dorothée Dussy parvient à faire sortir l'inceste du silence qui le protège. En filigrane, elle met également en lumière le décalage entre la théorie de la prohibition de l'inceste, proposée par Claude Lévi-Strauss, et la pratique bien réelle de la sexualité avec des enfants de la famille. Nous recommandons donc vivement cet ouvrage, en particulier aux professionnels œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance et aux chercheurs qui s'intéressent à la sexualité et aux violences, et plus largement aux questions de genre ou au fonctionnement de la cellule familiale.

Amélie CHARRUAULT

(11) Bajos Nathalie, Bozon Michel, 2008, *Enquête sur la sexualité en France*, Ined/La Découverte, 605 p.